

nous espérons tous voir accroître rapidement, la responsabilité de prendre soin d'elle-même.

M. PLUMB—Je n'ai pas encore eu ce soir l'occasion d'apprendre pourquoi l'on a présenté un bill de cette nature. Il me semble qu'on devrait en changer le titre, et l'appeler—Bill destiné à tuer le chemin de fer du Pacifique. Si jamais il a été présenté un bill dont le résultat évident doive être de tuer cette entreprise et d'en empêcher l'exécution, c'est le bill qui est en ce moment devant la Chambre.

Il décrète d'abord qu'il pourra se former des compagnies pour la construction de chemins de fer dans le Manitoba et le Nord-Ouest. Elles devront souscrire \$10,000 par mille, et payer dix pour cent sur cette somme; puis quand le chemin se construira, elles recevront 6,400 acres de terres le long de sa route, jusqu'au 102^e méridien; au-delà, elles recevront 12 sections par mille, ce qui donne 1,280 acres de plus; et plus à l'ouest pour toute ligne se rattachant au chemin de fer du Pacifique et s'étendant jusqu'à la rivière de la Paix, elles recevront 20 sections par mille; après que 25 milles du chemin auront été construits, les terres auxquelles elles auront droit d'après le bill leur seront concédées; le gouvernement se réserve le droit et le privilège de donner \$10,000 par mille à la compagnie au lieu des terres; les chemins ayant la même direction générale que le chemin du Pacifique ne devront pas être construits à moins de 40 milles de distance de celui-ci.

Il est généralement compris que c'est l'intention actuelle du gouvernement de construire le chemin du Pacifique au nord, et la plupart des terres fertiles, ou du moins, des terres établies, sont au sud de ce tracé.

Ce projet me paraît devoir enlever au gouvernement ce qu'il peut offrir de mieux aux entrepreneurs pour les engager à construire le chemin principal. Il met les meilleures terres entre les mains de ceux qui voudront construire des chemins sous l'autorité de ce bill.

Il n'y a pas de doute que ceux qui voudront entreprendre la construction de chemins de fer en vertu de ce bill,

feront passer leurs lignes dans les régions les plus fertiles du Nord-Ouest. Ils prendront les meilleurs terres que le gouvernement peut aujourd'hui offrir aux entrepreneurs pour la construction des sections du chemin de fer du Pacifique qui n'offrent pas l'avantage d'un sol fertile dans les environs.

Ces terres constituent le capital nécessaire à la construction du chemin du Pacifique. L'Opposition a toujours prétendu que les terres du Nord-Ouest sont la ressource que nous devons mettre à profit pour la construction du chemin du Pacifique. Ce bill semble avoir pour but de nous priver de ce capital.

Je ne puis l'envisager sous un autre jour; et je crois que plus on l'examinera, plus ceux qui s'intéressent à ces choses se convaincront que, quelque ait pu être l'intention de l'auteur du bill, le résultat en sera assurément que les meilleures terres passeront entre les mains de ceux qui se chargeront de ces entreprises, si jamais elles peuvent réussir. Dans tous les cas, c'est la tendance du bill, et le pays sera alors privé des moyens qu'il a aujourd'hui entre les mains de construire la ligne principale du chemin du Pacifique.

Ce que nous pouvons surtout offrir pour la construction de ce chemin dans les endroits où les terres sont de peu de valeur, ce sont bien assurément des concessions de terres dans les régions fertiles. Il sera difficile de donner à l'entreprise les sections du chemin de fer passant dans les régions fertiles, sans en même temps pourvoir à la construction des autres parties, car celles-ci seront plus difficiles à construire, et elles offriront moins d'avantages aux entrepreneurs.

Le gouvernement a déjà entrepris une partie du chemin très considérable et très importante entre la rivière Rouge et Kaministiquia. Elle n'est pas encore terminée. Nous nous sommes déjà engagés à payer une très forte somme pour cette ligne; et il est malheureux que l'on vienne aujourd'hui avec un projet qui, s'il doit avoir aucune conséquence, ne manquera pas de couper les vivres à ce chemin; car on ne prétend pas, on ne saurait prétendre que ces lignes soient tributaires de la ligne principale du Pacifique.

Si, comme je le suppose, ces chemins